



COMMUNIQUE N° 06 /C/C-FGL/SG/CIPM/2023

PORTANT ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION

N°01/DC/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 du 02/03/2023

Pour l'Equipement des Centres de Santé Intégré de BIOU (**Lot 1**)
et BIDZAR (**Lot 2**), dans la Commune de FIGUIL

Dans le cadre de l'Avis de Consultation ci-dessus, le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'Ouvrage informe le Public que la date limite de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue le 30/03/2023 est ramener au 23/03/2023 aux mêmes lieu et heure.

Le reste sans changement.

Copie :

- DD/MINMAP/MAYO LOUTI
- ARMP /NO
- PRESIDENT CIPM
- AFFICHAGE/CHRONOS./-

